

Table de développement des
communautés de Sutton et
Abercorn

Règles de fonctionnement

Établies lors de la
rencontre du 17
septembre 2024

Version 27 février 2025

Table des matières

Table de développement des communautés de Sutton et Abercorn	2
Présentation.....	2
Historique.....	2
Mission.....	3
Vision.....	3
Valeurs	3
Objectifs	4
COMPOSITION.....	4
STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	4
Sièges citoyens	5
Prise de décisions	5
Nombre de représentant par organisme	5
Engagement des membres.....	6
Fonctionnement pratico-pratique.....	6

Table de développement des communautés de Sutton et Abercorn

Présentation

La Table de développement des communautés de Sutton et Abercorn (TDCSA) rassemble les acteurs sociaux et citoyens du territoire dans un esprit de concertation et de partenariat. Depuis sa création, elle s'est positionnée comme un lieu d'échange privilégié permettant de développer une vision commune et d'identifier collectivement les enjeux et solutions pour améliorer les conditions de vie dans la communauté. Face à la réalité démographique unique de notre territoire, qui compte environ 4700 résidents permanents et 4500 villégiateurs, une population vieillissante mais aussi de nombreuses jeunes familles, la Table cherche à structurer son action tout en préservant sa nature collaborative et inclusive. Le présent document vise à établir un cadre de fonctionnement clair et efficace, fruit d'une réflexion collective menée par les membres. Il propose une mission, une vision des valeurs et des objectifs qui reflètent l'engagement de la Table envers le développement social et communautaire, tout en considérant les besoins diversifiés de notre population et l'importance de l'environnement pour les générations futures.

Notez que le terme organisme est utilisé pour simplifier le texte et désigne tous les organismes, groupes, associations ou institutions membres de la table. Le terme communauté réfère au territoire de Sutton et Abercorn.

Historique

Le CSSS La Pommeraie comme on l'appelait à l'époque a choisi d'effectuer un virage axé sur le développement des communautés. Le développement des communautés est un processus de coopération volontaire, d'entraide et de construction de liens sociaux entre les résidents et les institutions d'un milieu local, visant l'amélioration des conditions de vie sur le plan physique, social et économique. (INSPQ) Pour le CSSS La Pommeraie, ceci s'est concrétisé plus particulièrement par l'offre de soutien à la concertation des communautés.

À Sutton, la première rencontre de la Table a eu lieu en janvier 2009. L'ensemble des acteurs communautaires (Maison des jeunes, Jardin d'enfants, Centre d'action bénévoles, Fadoq les 2 Monts, Villa des Monts, etc.), des acteurs institutionnels (CSSS, école, etc.), et municipal sont conviés à participer à cette concertation.

Concrètement, ces rencontres permettent d'échanger de l'information, de développer une vision commune, d'identifier les problématiques perçues et des solutions potentielles à élaborer ensemble.



Mission

La Table de développement des communautés de Sutton/Abercorn est un lieu d'échange visant à contribuer collectivement au bien-être de la communauté en favorisant des actions concertées qui répondent aux enjeux sociaux du territoire.

Vision

Être un espace de collaboration innovant et inclusif qui favorise l'émergence de solutions collectives pour améliorer la qualité de vie des citoyens de Sutton et d'Abercorn.

Valeurs

- Inclusion et représentativité
- Innovation
- Appartenance
- Solidarité et justice sociale
- Engagement
- Autonomie

Objectifs

1. Développer le réseautage et la communication entre les acteurs du territoire
2. Assurer la cohérence et la complémentarité des actions sur le territoire
3. Réaliser des projets collectifs structurants
4. Renforcer le filet social et la solidarité communautaire
5. Considérer l'environnement et les générations futures dans les actions

COMPOSITION

La Table rassemble une diversité d'acteurs du milieu, notamment :

- Des représentants d'organismes communautaires et culturels
- Des représentants d'associations communautaires et sociales
- Des représentants municipaux
- Des institutions – scolaire et réseau de la santé
- Des citoyens

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Types de membres

Membres décisionnels

- Organismes et associations ayant leur siège social sur le territoire de Sutton ou Abercorn et citoyens résidants sur le territoire.

Membres partenaires

- Organismes offrant des services à la communauté, mais n'ayant pas leur siège social sur le territoire.
- Institutions – École, CIUSSS, MRC, etc.

Invités

- Groupes, organismes, individus qui participent à la Table de façon ponctuelle et généralement en lien avec un thème précis.

Précisions

- Les organismes à but lucratif, les entreprises privées et les travailleurs autonomes peuvent être invités, mais ne peuvent pas être membres décisionnels ni partenaires.
- La Fabrique Saint-André et Grace Church peuvent être membres décisionnels. Tout autre groupe de nature religieuse qui désirerait

participer à la table doit en faire la demande via un des membres. Les demandes seront discutées au cas par cas lors d'une rencontre régulière de la table.

- L'organisation de participation parentale (OPP) de l'école de Sutton n'est pas considérée comme représentation l'institution scolaire. Son représentant ou sa représentante est un membre décisionnel.

Sièges citoyens

Trois (3) sièges maximum sont réservés à la table pour la représentation citoyenne. Ces sièges n'ont pas obligatoirement à être comblés. La table vise à ce que ces sièges soient représentatifs de la population : 1 siège familles, 1 siège aînés, 1 siège adultes/autres, mais elle veut rester souple et ainsi ne pas limiter la participation de candidats intéressants.

Si un citoyen désire participer à la table à ce titre, il doit faire parvenir une lettre d'intention à un des membres de la table pour discussion avec les membres dans le cadre d'une rencontre régulière. Un comité de sélection sera nommé advenant le cas qu'il y ait plusieurs candidatures ou que le contexte s'y prête. Le comité fera part de ses recommandations à la table qui est décisionnelle.

Prise de décisions

Le consensus est privilégié pour la prise de décision. Si cela est impossible, la décision se fait par vote à main levée. Le vote secret est possible si au moins un membre présent en fait la demande.

Chaque organisme membre a droit à un vote.

Un organisme n'a pas le droit de vote si la décision concerne un financement qui peut lui être attribué ou est en lien avec un sujet où il se trouve en conflit d'intérêt.

Nombre de représentant par organisme

Idéalement, chaque organisme membre a un représentant qui participe de façon régulière aux rencontres. Sa participation est connue par l'administration de l'organisme et le conseil d'administration. Une résolution n'est pas nécessaire afin de garder le fonctionnement simple.

Un organisme peut avoir jusqu'à 3 personnes participantes aux rencontres de la TDCSA, mais un seul droit de vote.

Une même personne peut représenter deux organismes maximum, de façon exceptionnelle et la double représentation doit être énoncée clairement au groupe.

Dans le cas où des décisions doivent être prises entre les rencontres régulières prévues, la consultation par courriel est possible.

Engagement des membres

Les organismes membres décisionnels et partenaires s'engagent à :

- Adhérer à la mission, vision, aux valeurs et aux objectifs de la TDCSA.
- Nommer un représentant de leur organisme qui participera sur une base régulière aux rencontres.
- Aviser de leur absence (par courriel) et idéalement, envoyer un autre représentant en remplacement de la personne absente (avis d'absence peut être fait séance tenante par la personne remplaçante); assurer une bonne communication des informations pertinentes pour la rencontre et à la suite de celle-ci entre le représentant habituel et le substitut. Le membre substitut a le droit de vote.
- Participer aux rencontres sur une base régulière, dans la mesure de leur capacité.
- Prendre connaissance des ordres du jour et des comptes-rendus et autres documents et informations pertinentes aux travaux de la table, dans la mesure de ses capacités.
- Répondre aux courriels demandant un suivi et / ou une prise de décision.
- Contribuer aux discussions et travaux de la table dans le respect de son mandat d'organisme et dans la mesure de ses capacités.

Fonctionnement pratico-pratique

Nombre de rencontres

La TDCSA se rencontre 5 fois par année. Les mois visés sont septembre, novembre, janvier, mars et mai.

Dans un monde idéal, la TDCSA identifie chaque année la journée la plus propice pour les membres et tient les rencontres à date fixes (ex. deuxième mercredi du mois). Si cette formule n'est pas possible vue la disponibilité des membres, les dates sont déterminées par doodle. La date choisie est celle qui réunit le plus de partenaires.

Lieu de rencontre

Les rencontres ont généralement lieu à Sutton dans les salles communautaires de l'Hôtel de ville, mais pourraient être tenues dans n'importe quel local

disponible. Sutton est privilégié pour limiter les déplacements automobiles, mais il n'est pas exclu de les tenir ailleurs sur le territoire au besoin ou pour faciliter la participation de certains membres.

Animation et prise de note

L'animation est généralement fait par l'organisatrice communautaire, mais tout membre qui désirerait animer la rencontre peut se porter volontaire.

La prise de note est faite par un membre participant volontaire et le compte-rendu est révisé, conservé et envoyé aux membres par l'organisatrice communautaire.

Les présences sont notées au compte-rendu.

Sujet des rencontres

Les membres sont invités lors des rencontres à énoncer les sujets à traiter lors des rencontres à venir. Il est possible, au moment de la convocation, de demander via courriel si des sujets doivent être discutés lors de la rencontre ou de les mentionner séance tenante.

Il est souhaité qu'un des thèmes priorisé par les membres soit traité lors de chacune des rencontres afin d'approfondir le sujet.

Ordre du jour typique

- Bonjour, lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption des notes de la dernière rencontre + suivis qui ne seraient pas déjà prévu dans les points à l'ordre du jour
- Nouvelle des membres
- Suivis des projets et démarches
- Point à ramener au réseau de développement Brome-Missisquoi et nouvelles des autres table (par le délégué de la table au réseau)
- Thème ou sujet à approfondir le cas échéant
- Varia
- Date de la ou des prochaines rencontre